

## CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 29.04.2025

### Rapport de la commission de gestion et finances (CoGeF) sur le préavis 01/2025 relatif aux comptes 2024.

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le 2 avril 2025 en présence d'Évelyne Fallet, présidente du CoDir, Paul Ménard et Pierre Hofmann, membres du CoDir « Service des Finances ». Nous les remercions pour leurs explications et réponses à nos questions. Gabriel Galibourg (St-Cergue), Noémie Dunand (Genolier) et Christophe Habisreutinger (Trélex) étaient présents pour la CoGeF, excusés : Denis Berger (Arzier-Le-Muids), Nina Darricau (Givrins). Les membres de la CoGeF se sont préalablement réunis pour une séance le 25 mars 2025 (présents : Gabriel Galibourg, Nina Darricau et Noémie Dunand, excusés : Denis Berger, Christophe Habisreutinger).

### Remarques préalables

Les comptes 2024 se présentent globalement sous un jour favorable, avec des charges inférieures de 1'001'212 CHF par rapport au budget initial, mais enregistrant une augmentation de 166'192 CHF par rapport aux comptes de l'exercice précédent (2023). Nous analyserons plus en détail cette évolution dans les paragraphes suivants.

### Remarques générales

*MicroGIS* : La population a connu une augmentation de 1 % (+100 habitants, pour un total de 10'491), tandis que le nombre d'élèves n'a que très peu évolué (+5, soit 1'197 élèves). Ces chiffres restent maintenant inférieurs aux prévisions de MicroGIS, qui annonçait 10'503 habitants et 1'283 élèves pour 2024. Il conviendra de suivre attentivement cette tendance dans les prochaines années — notamment avec l'arrivée prochaine des enfants dits « Covid » — car elle pourrait influencer la décision de réaliser (ou non) la seconde phase du projet Bix. Nous invitons dès lors le CoDir à engager une réflexion stratégique sur ce sujet.

*Réserves* : Les réserves continuent de croître (+194'177 CHF), atteignant un total de 2'895'778 CHF. Cette hausse s'explique principalement par les dotations aux fonds de renouvellement. À noter que le patrimoine financier global de l'AISGE s'élève à 4'325'149 CHF, couvrant ainsi largement les réserves. Cette situation est tout à fait satisfaisante.

*Endettement* : L'endettement de l'AISGE poursuit sa diminution (-1'391'667 CHF), pour atteindre 16'074'997 CHF au 31 décembre 2024. Pour mémoire, le plafond d'endettement statutaire est fixé à 68 millions CHF (article 13, alinéa 11 des statuts).

*Investissement* : Les investissements sont également en baisse (-956'649 CHF), atteignant 16'612'897 CHF, une situation proportionnelle à celle de la dette. Aucun amortissement extraordinaire n'a été effectué en 2024.

Nous félicitons le CoDir pour cette gestion saine de l'endettement, avec une réduction alignée sur le niveau des investissements. Cela constitue un bon signal en vue des futurs engagements financiers liés à la réalisation de la phase 1 du projet Bix.

*Evolution du coût par élèves* : Le tableau ci-dessous présente l'évolution des coûts totaux par commune, ainsi que du coût moyen par élève, depuis 2020 :

<b>Communes</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Arzier-Le Muids	2'005'937	1'966'708	1'282'931	1'208'403	1'098'522
Genolier	1'269'224	1'321'155	1'272'353	1'181'313	1'067'270
Givrins	707'473	676'633	633'472	612'843	547'980
Saint-Cergue	1'924'991	1'795'013	1'126'054	1'014'181	845'938
Trélex	921'059	901'192	887'706	805'335	741'150
<b>Total</b>	<b>6'828'685</b>	<b>6'660'700</b>	<b>5'202'516</b>	<b>4'822'075</b>	<b>4'300'860</b>
Nb élèves	1'197	1'192	1'211	1'199	1'133
Coûts/élèves	5'705	5'588	4'296	4'022	3'796

Pour 2024, le coût moyen par élève connaît une légère augmentation (+2 %). Cette hausse reste modérée et ne nécessite pas d'analyse approfondie à ce stade.

*Un budget surévalué ?* L'apparente bonne performance des comptes par rapport au budget, mentionnée dans nos remarques préalables, mérite d'être relativisée. En effet, certaines lignes budgétaires étaient largement surévaluées. À titre d'exemple, la rubrique 312 (achats d'eau, d'énergie et de combustibles) prévoyait une dépense de 439'576 CHF, alors que la dépense réelle s'élève à 254'107 CHF, soit un montant en ligne avec celui des comptes 2023. Ce type de surestimation se retrouve dans d'autres rubriques, quoique dans une moindre mesure. Dans ce contexte, le bon résultat affiché perd en valeur s'il découle essentiellement d'un budget initial trop prudent.

*Réduction des coûts* : Il convient toutefois de saluer les efforts de réduction de coûts dans certaines rubriques, notamment celle dédiée aux achats de mobilier et de matériel : 181'244 CHF en 2023, un budget 2024 prévu à 333'488 CHF, mais une dépense réelle contenue à 76'219 CHF. L'instauration de la centrale d'achat, et sa gestion rigoureuse par son responsable, M. Deldon, portent clairement leurs fruits. Nous lui adressons nos félicitations.

## Conclusion

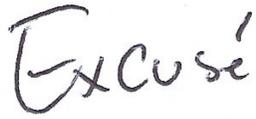
Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances vous recommande d'approuver le préavis 01/2025 relatif aux comptes 2024.

St-Cergue, le 22 avril 2025.

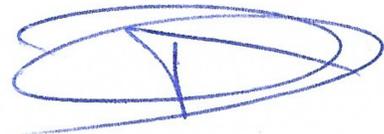
La commission de gestion et finances,



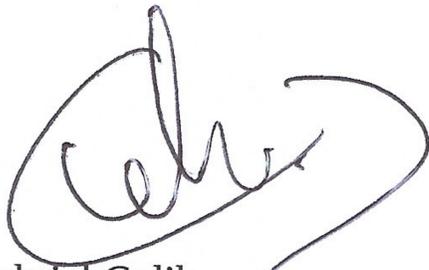
Nina Darricau



Denis Berger



Noémie Dunand



Gabriel Galibourg  
(rapporteur)



Christophe Habisreutinger